

Soirée Synodale de Ste Foy lès Lyon du 27 février 2015 à St Luc

Groupe de 8 personnes (un couple de divorcés-remariés, un couple de parents de divorcés, deux mères de divorcés, une fille de divorcés et une célibataire intéressée par le sujet)

Atelier 2 : Les familles blessées

*La communauté Chrétienne est-elle prête à prendre soin des familles blessées pour leur faire vivre l'expérience de la miséricorde du Père ?
Quelles initiatives sont déjà prises à leur égard ?*

- Le Pape François a mis l'accent sur la « miséricorde » comme nos frères orthodoxes qui placent la miséricorde au-dessus de l'indissolubilité.

- La majorité des chrétiens est prête à des assouplissements vis-à-vis de la règle qui exclue les divorcés-remariés des sacrements. Une tendance générale montre que la question se pose.

- Beaucoup de divorcés-remariés souffrent d'être mis « hors norme » et considérés comme à la frontière de l'Eglise. Le vocabulaire devrait être corrigé.

- La demande de nullité du mariage est faite 9 fois sur 10 dans le but de pouvoir se re-marier à l'Eglise (aspect surtout legaliste...)

- Le pape qui a dressé une liste de ce que ne pouvaient pas faire les divorcés-remariés dans l'Eglise a terminé son interview en disant : « ne faudrait-il pas leur ouvrir un peu plus la porte ? »

Concernant les divorcé-remariés quelles avancées possibles ? Quelles suggestion pour remédier à des formes d'empêchements pour participer à la vie ecclésiale (participation à la liturgie, à la catéchèse, aux sacrements...)

- A la manière des orthodoxes, proposer un accompagnement pour pouvoir à nouveau accéder aux sacrements.

- La majorité du groupe reste choquée que les divorcés-remariés n'aient pas droit aux sacrements. Les criminels repentis y ont droit ; alors pourquoi les divorcés-remariés ne le peuvent pas ?

- Le personnage du pape apparait comme un homme proche des réalités du monde d'aujourd'hui. Il est apprécié et même certains pensent que c'est l'œuvre de l'Esprit Saint qui agit en lui. Il est même apprécié et respecté des non-chrétiens. Il faudrait adopter son regard et sa bienveillance.

- Des parents insistent sur le fait que leurs enfants divorcés se sont éloignés de l'Eglise puisqu'ils s'en considéraient exclus et qu'ils finissent par s'en accommoder.

Comment la communauté chrétienne est-elle attentive aux familles dont certaines personnes ont une tendance homosexuelle ? En évitant toute discrimination injuste ? Quel accueil ? Quel accompagnement ?

- Est-ce que la communauté de l'Eglise serait d'accord pur que les homosexuels rendent des services dans l'Eglise et aient des responsabilités ? On pense que la communauté n'est pas encore prête... mais chacun a une histoire et on ne doit pas tenir compte de l'étiquette de chacun (« Qui suis-je pour juger ? »)

- Quel est le statut de l'Eglise vis-à-vis des homosexuels ? On suppose que s'ils vivent en concubinage, ils n'ont pas droit aux sacrements.